

**CONSEIL MUNICIPAL DE VAULX**  
**SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2012**

*Le 07 Septembre 2012, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier MARMOUX, Maire.*

*Date de convocation 03 septembre 2012*

*Nombre de Conseillers en exercice : 13*

*Présents : 11*

*Votants : 11*

*A été désigné secrétaire : Axel MINEUR*

❖ **Approbation du compte- rendu du 29 juin 2012**

**approbation**

❖ **Compte rendu des décisions prises par délégation**

20.07.2012 : commande à l'entreprise AGORESPACE, la création d'un terrain multi-sports pour un montant de 31 883.50 € HT, soit 38 132.67 € TTC. (selon météo fin des travaux 10 Octobre)

source fontaine – captage à refaire + trous pour les arbres

demande devis à Degeorges – fourchette de prix -

évacuation de la fontaine jusqu'à route départementale est bouchée

20.07.2012 : commande à l'entreprise SCREG, les travaux de voirie pour un montant de 28 958.59 € HT, soit 34 634.47 € TTC.

Arrivée de Marc Ravoire 20H45

une partie de la route de Lagnat devait être faite – les travaux d'eaux pluviales devaient être faits par pptaire – annulation du goudronnage – pas de grilles, pas de tube.

20.07.2012 : commande à l'entreprise GEOTEC, l'étude géotechnique de sols pour un montant de 1 150.00 € HT, soit 1 375.40 € TTC pour extension de l'école.

Préconisation : faire attention à proximité des murs de l'école – pas de point négatif apparent.

20.07.2012 : commande à l'entreprise SOCOTEC, la mission de contrôle technique pour les travaux de l'école communale pour un montant de 5 730.00 € HT, soit 6 853.08 € TTC.

20.07.2012 : commande à l'entreprise DEGEORGES TP, la création d'un chemin au chef lieu pour un montant de 16 418.00 € HT, soit 19 635.92 € TTC.

20.07.2012 : commande à l'entreprise SCREG, les travaux d'enrobé du terrain multisports pour un montant de 10 627.50 € HT, soit 12 710.13 € TTC.

20.07.2012 : création d'une plateforme pour un terrain multisports sur la commune de Vaulx pour un montant de 16 076.00 € HT, soit 19 226.89 € TTC.

24.07.2012 : refus d'exercer le droit de préemption sur la vente de la parcelle référencée au cadastre B 1033

26.07.2012 : commande à l'entreprise BRUNET LAYDERNIER, la couverture cintrée en métal des 4 abris bus pour un montant de 4 703.60 € HT, soit 5 625.51 € TTC

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont aidé à la pose des structures des abris bus. Il

précise que le circuit des transports scolaires du hameau de Bellossy a été modifié : les deux arrêts sur la départementale ont été déplacés sur la voie communale, sont mieux sécurisés.

30.07.2012 : certificat pour dépenses imprévues : complément de crédits dotation aux amortissements : 776.00 €

03.09.2012 : refus d'exercer le droit de préemption sur la vente des parcelles référencées au cadastre A1133-A1126p-A1099p pour un montant de 250 000.00 € (deux cent cinquante mille euros)

❖ **Urbanisme :**

**Majoration 30% des droits à construire**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du 29 juin, il avait été décidé :

- de mettre en œuvre les modalités de consultation du public suivantes :
- les dates et les modalités de la consultation seront rendues publiques dans les 15 jours après publication de la présente délibération par affichage sur les panneaux d'affichage administratifs et publication dans un journal diffusé dans le département ;
  - la note d'information sera consultable à la mairie aux jours et heures d'ouverture au public ou sur le site internet de la commune du 1<sup>er</sup> septembre au 8 octobre 2012 ;
  - les observations du public pourront être consignées dans un registre disponible à la mairie aux jours et heures d'ouverture au public, par courrier ou par message électronique à l'adresse suivante : [mairie@vaulx74.fr](mailto:mairie@vaulx74.fr) du 1<sup>er</sup> septembre au 8 octobre 2012 inclus.
  - à la fin de la consultation et après que le conseil municipal en a établi la synthèse et délibéré, la note d'information, la synthèse des observations du public et la délibération du conseil municipal seront consultables à la mairie pendant une durée d'un an.

La LOI n° 2012-955 du 6 août 2012 a abrogé la loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire .

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal  
 De prendre acte de l'abrogation de la loi n°2012-376 du 20 mars 2012  
 D'annuler la procédure de consultation du public  
 D'annuler la délibération susvisée du 29 juin 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De prendre acte de l'abrogation de la loi n°2012-376 du 20 mars 2012
- D'annuler la procédure de consultation du public
- D'annuler la délibération susvisée du 29 juin 2012

#### Dénomination des voies : avancement du dossier

Le plan de la commune a été travaillé en petit comité avec le cabinet CICL, chargé du projet de dénomination des voies.

Chaque responsable de hameau est chargé de contacter les personnes qui se sont fait connaître pour participer à un groupe de travail. Les élus référents sont :

- René Ducorps : hameau des Fonds -
- Yves Lamaison : hameaux de Lagnat et du Vieux Village -
- Marc Ravoire : hameau de Bellossy -
- Olivier Marmoux : hameau du Biolley -
- Patrick Chalot : hameau de Mornaz -
- Evelyne Deplante : Chef Lieu -
- Laurent Bouvier : Chef lieu sud -
- Philippe Helf : chef lieu nord -
- Chantal Curty Marchand : Frenes -

Les travaux des groupes de travail devront être terminés le 14 octobre 2012

#### ❖ Travaux :

#### Aménagement terrain multi-sports : demande de subvention approbation plan de financement

par délibération du 29 juin 2012, le Conseil Municipal décidait d'approuver le projet d'aménagement d'un terrain multi-sports dans sa globalité et le plan de financement qui faisait apparaître notamment une subvention au titre des fonds parlementaires de 10 000.00 €.

Monsieur Amoudry, sénateur, souhaite proposer d'accorder une subvention exceptionnelle de l'Etat de 10 000 €.

Pour bénéficier de cette aide, il convient de modifier la délibération susvisée du 29-06-2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- D'annuler la délibération **2012-06-295-036 du 29 juin 2012**
- D'approuver le plan de financement défini comme suit :

Objet			Objet	
	HT	TTC		
Terrain multi-jeux	44 390.00 €	53 090.44 €	FCTVA	15 978.00 €
Aménagement terrain	41 901.00 €	50 113.60 €	Subvention exceptionnelle de l'Etat	10 000.00 €
			Autofinancement	77 226.04 €
<b>TOTAL</b>	<b>86 291.00 €</b>	<b>103 204.04 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>103 204.04 €</b>

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle de l'Etat auprès de Monsieur Amoudry Jean-Paul, sénateur.

#### Travaux Syane 2012 : plan de financement

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2012, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération de travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public de la commune de Vaulx pour un montant estimé à 163 107.00 € avec une participation financière communale s'élevant à 50 008.00 € et des frais généraux s'élevant à 4 893.00 €.

Ces travaux consistent à renforcer le réseau électrique aérien, remplacer des fils nus par des fils torsadés sur les hameaux de Biolley Bas, Bellossy, Lagnat, Mornaz bas, Fresnes, et Chef-lieu.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du plan de financement de l'opération figurant en annexe et délibéré, A l'unanimité **DECIDE** :

- D'APPROUVER le plan de financement et sa répartition financière d'un montant estimé de 163 107.00 €
- DE S'ENGAGER à verser au Syane 80% du montant des frais généraux (3% du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 3 914.00 € sous forme de fonds propres après la réception par le Syane de la première facture de travaux . Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.
- DE S'ENGAGER à verser au Syane sous forme de fonds propres la participation (hors frais généraux) à la charge de la commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le Syane de la première facture de travaux, à concurrence de 80% du montant prévisionnel, soit 40 006.00 €. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

#### ❖ Finances : décision modificative

*Monsieur Helf propose à l'Assemblée de modifier, par le biais d'une décision modificative, les inscriptions du budget primitif afin d'ajuster le budget en fonction des réalisations.*

Il commente chaque mouvement et propose d'approuver la décision modificative ci-dessous

#### **DECISION MODIFICATIVE 2012-05**

COMP TE	LIBELLE	CREDITS A SUPPRIMER	CREDITS A AJOUTER
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES</b>			
73111	Taxes foncières et d'habitation		15 827,00
7323	FNGIR	-41 721,00	

regularisation après décompte services fiscaux  
regularisation après décompte services fiscaux

7381	Taxe additionnelle droits de mutation		23 871,00	complément année 2012 abris bus
7473	Subvention département		6 874,00	
		-41 721,00	46 572,00	
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		4 851,00		
<b>DEPENSES</b>				
6135	Locations mobilières		1 188,70	cargo jardin pédagogique
61521	Entretien de terrains	-1 360,00		
61522	Entretien de bâtiments		5 399,17	tubage cheminée - réfection portes appartement
6156	Maintenance	-129,00		
617	Etudes et recherches	-358,40		
6226	Honoraires	-2 000,00		avocats
6227	Frais d'actes, de contentieux	-2 500,00		indemnité justice
6283	Frais de nettoyage	-3 680,00		pas d'entreprise en 2012
023	Virement à la section d'investissement		8 290,53	
		-10 027,40	14 878,40	
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		4 851,00		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES</b>				
2802	Frais documents d'urbanisme		776,00	complément dotation amortissement
021	Virement de la section de fonctionnement		8 290,53	
		0,00	9 066,53	
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		9 066,53		
<b>DEPENSES</b>				
2115	Terrains bâtis	-104 500,00		affaire Jacquet agorespace
2128	Agencements et aménagements	-35 000,00		
2182	Matériel de transport	-815,00		
2188	Autres immobilisations corporelles		6 741,12	debroussailleuse tables chaises école
2313	Immobilisations en cours (provision)		219 954,41	
2315	Immobilisations en cours Install techniques	-77 314,00		Syane – travaux voirie
		-217 629,00	226 695,53	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		9 066,53		

Budget plus conforme aux réalisations

Vente du véhicule : préparer une affiche.

René : participation de la C3R ? Au km. Relance la C3R

step : portail mis mais pas de serrure

Laurent abstention

majorité

## ❖ Questions diverses

Tubage cheminée école :

cheminée de l'école à tuber – travaux à faire pendant les vacances – tuyau de 180 – rétrécissement de la cheminée-

M Virieu ne sait pas quoi faire,- chemise chauffée adhère aux bords en 2004- aujourd'hui cheminée hors d'usage arrachage du chemisage, - nouveau devis travaux pas avant fin octobre – passage de l'entreprise pour voir avec M Virieux – lettre recommandée avec mise en demeure pour assurance. rencontre de M Virieux pour expliquer l'obligation de faire les travaux.

Tournée sur la commune de M Filliard, géomètre du cadastre du 13 septembre au 26 octobre 2012- accompagné par Robert

Connexion internet

à Mornaz pb de connexion internet : interroger les habitants de Mornaz – et voir Orange avec la Mairie

Laurent point sur les travaux du conseil général de dégradation de voirie sur la route du Biolley .

Signalisation de chaussée sur la route départementale – pas aux normes trop étroite pour faire une signalisation -

faire un courrier-

est-il possible de demander des contrôles de vitesse à l'intérieur de l'agglomération ?

Redemander un contrôle de vitesse,

(en particulier des véhicules venant de Bellosy, pour lesquels nous avons réalisé des travaux de limitation de vitesse.....)

- point sur l'avancement du dossier ralentisseurs (école et entrée et sortie du village).

Dossier reçu le 3 septembre par l'Atesat – dossier consultation maîtrise d'oeuvre à élaborer;

déplacer un panneau d'agglomération : possible mais définir à quel endroit le positionner.

Diagnostic : Atesat : chef-lieu mal identifié – matérialiser les bords

structure pour ralentir : plateaux ou coussins berlinois

voies alternées pas adaptées selon trafic insuffisant pendant certains moments de la journée.

Cette année partie école – manque carrefour de l'église – angles morts obligent zone 30 -

maîtrise d'oeuvre sur la totalité du projet

traversée village à 30

renforcer sécurité école

traitement du carrefour

lancer consultation panneaux signalisation -

René : chemin qui descend au Fier – voir avec Sillingy pour mise en place carte des chemins – qu'est ce qui est obligatoire et ne l'est pas ?

nettoyons la nature – 29 septembre 9H – aux fonds de Vault

reunion publique – 28 septembre

prochain conseil

1er plan pour l'extension de l'école : puits de lumière dans l'école  
wolff projet bien intégré avec du cachet mais qui respecte l'enveloppe budgétaire  
subventionnement 42 % de l'opération

seance levée 23H